



LIVRET DE FORMATION

DES ARBITRES ET COMMISSAIRES SPORTIF DU TARN



Nom : _____

Prénom : _____

Club : _____

ORGANIGRAMME DU COMITE TARN DE JUDO

Président

Bernard Alibert

Secrétaire Général

Philippe Biancolin

Trésorier Général

Sivida Chheang

Membres du Comité Directeur

Madame Christine AVEROUS, Brigitte DEMAIN, Sandrine DROUET, Messieurs Bertrand ESCANDE, Dominique TAILLANDIER, Nicolas VIDAL

Commissions

Responsable de la Commission Sportive : Nicolas VIDAL

Responsable de la Commission Finance : Sivida CHHEANG

Responsable de la Commission Technique Judo & Jujitsu : Pierre DESTOUESSE

Responsable de la Commission Sports Adapté et Handisports : Christine AVEROUS

Responsable de la Commission Arbitrage : Bertrand ESCANDE

Responsable de la Commission Médicale Dominique TAILLANDIER

Responsable de la Commission Formation : Bernard ALIBERT

Responsable de la Commission Développement et Communication : Jean Luc LLOBREGAT

Responsable de la Commission Culture du Judo : Octave NAVARRO

Formateur Départemental d'arbitrage Bertrand ESCANDE

Formatrice Départementale des Commissaires Sportifs : Sandrine DROUET

Conciliateur : Serge CONESA

Délégué de CORG : Nicolas VIDAL

Délégués Nationaux et Régionaux

-Didier PEREZ Délégué Régional

-Dominique TAILLANDIER Délégué National

Chargés de Missions

- Sivida CHHEANG Auprès du club de Réalmont pour l'utilisation du dojo faisant office de dojo départemental.

- De par ses fonctions, le Président du Comité est membre de droit de toutes les commissions.

Conseiller Technique Fédéral

Pierre DESTOUESSE

Site internet du département : <http://comitetarnjudo.e-monsite.com/>

Termes d'arbitrage

Gestion du temps de combat



Matte

Hajime
Matte
Soremade

Début du combat
Interruption du combat
Fin du combat

Immobilisation

Osae komi
Toketa
Sonomama
Yoshi

Début d'Immobilisation
Sortie d'immobilisation
Interruption de l'immobilisation
Reprise de l'immobilisation



Sonomama ou Yoshi



Ippon



Waza-Ari awasete Ippon

Ippon
Waza-Ari
Waza ari awasete Ippon

Victoire (20 secondes)
Gros Avantage (10 à 19 sec.)



Waza-Ari

Valeurs

Pénalités

Shido
Hansoku make

Avertissement pour fautes légères
Sanction pour faute grave, disqualification du combat
(Voire de la compétition)



Sanction

Autres termes

Judogi
Tachi Waza
Ne Waza
Nage Waza
Kaeshi Waza
Osae Komi Waza
Shime Waza
Kansetsu Waza
Kumi Kata

Tenue des judokas
Travail debout
Travail au sol
Technique de projection
Technique de contres
Technique d'immobilisation
Technique d'étranglement
Technique de clés
Travail d'installation de sa saisie

ADAPTATION DES REGLES D'ARBITRAGE DU JUDO

Osaekomi : Waza-ari = 10 - 19 secondes, Ippon = 20 secondes

Deux waza-ari sont l'équivalent d'un ippon (waza-ari-awasete-ippou)

Critères Ippon & Waza-ari :

Ippon :

1. Vitesse;
2. Force;
3. Sur le dos;
4. Contrôle habilement jusqu'à la fin de l'atterrissage.
 - ✓ Le roulis peut être considéré comme ippon seulement s'il n'y a pas de pause pendant l'atterrissage.

Waza-ari :

Waza-ari sera donné lorsque les quatre critères d'ippon ne sont pas complètement atteints.

La valeur de waza-ari inclut celles données pour yuko dans le passé.

- ✓ L'atterrissage sur les deux coudes ou les deux bras est considéré comme valide
- ✓ L'atterrissage sur un coude, sur le bas ou le genou avec continuation immédiate sur le dos

GOLDEN SCORE :

Sur le temps de combat réglementaire, les pénalités ne décident pas de la victoire, si les valeurs techniques (Waza) sont à égalité à l'issue de celui-ci, il y a Golden Score avec conservation du tableau de marque.

La victoire ne peut être obtenue que par un **score technique** (waza-ari ou ippon) ou hansoku-make (direct ou par cumul shido).

Une pénalité n'est jamais un score.

KUMI KATA:

Afin de limiter le nombre de cas de shido, toutes sortes de saisie sont acceptées dans la mesure d'un judo positif avec préparation et attaque.

- La saisie fondamentale permet un temps de préparation d'attaque d'environ 45 secondes.
- Les saisies non conventionnelles (pistolet, ourlet, croisée, unilatérale et ceinture) sont permises avec un temps de préparation et d'attaque d'environ 5". Toutes les positions ou saisies prises dans un but de blocage sont sanctionnées.
- Si le bas de la veste n'est pas maintenu par la ceinture, pas de sanction pour les saisies de la veste.

En cas de défense sous la ceinture d'Uke lors d'une projection, Ippon sera annoncé sans attribution de Shido. En cas de Waza Ari, Shido doit être également annoncé ou Hansoku make si c'est le troisième Shido.

PENALITES :

Le 3ème Shido donne Hansoku make, et doit être attribué à l'unanimité des trois arbitres en France (rappel pour la FIJ c'est à la majorité).

La Saisie de la jambe ou du pantalon donne Shido, **à chaque fois**.

TECHNIQUE DE L'OURS :

Tori doit avoir installé une saisie au préalable sinon matte Shido.

Si Uke reprend l'initiative et projette son adversaire, la valeur doit être annoncée.

SECURITE :

- Waki Gatame : toutes techniques exécutées notamment sur les formes de Sode saisie à 1 main qui entraînent souvent une hyper extension dangereuse au niveau du coude =sanction Hansoku make.
- Pontage (Pont/Bridge) : Toutes les situations d'atterrissage volontaire dans la position du pont seront considérées comme **Ippon**.
- Défense sur la tête : L'utilisation volontaire de la tête pour la défense pour éviter l'atterrissage ou pour échapper au Ippon, sera donnée en hansoku-make.
 - Trois situations particulières échappent à cette nouvelle règle : seoi-otoshi (seoi-nage à genoux), sode-tsurikomi-goshi avec double saisie aux manches par Tori et koshi-guruma avec double saisie au col par Tori (voir exemples ci-dessous).

PROJECTION ET CONTRE ATTAQUE :

En cas d'attaque et de contre-attaque, le premier concurrent qui atterrit de son côté (yoko sutem iwaza) ou de son arrière (ma-sutemi-waza) ne peut marquer que s'il prend le contrôle du mouvement dans une position tachi-waza et termine l'action.

- ✓ Si un score peut être donné, il sera attribué.
- ✓ Si les deux athlètes atterrissent ensemble sans contrôle clair pour l'un ou l'autre, aucun pointage ne sera accordé.

Toute action après l'atterrissage sera considérée comme une action newaza.

Actions contraires à l'esprit du Judo = Hansoku make.

Règlement sportif des Mini-poussins

Années de naissance 2010-2011

Cette catégorie est constituée par des enfants nés deux années précédant la catégorie poussins.

- Toute phase d'opposition judo arbitrée est interdite pour cette catégorie
- Seule des phases d'opposition judo sous forme de randori collectif en petits groupes peuvent être organisés sous le contrôle d'une personne compétente, présente sur le tatami
- Des rencontres sous forme d'expression techniques peuvent être proposées

Règlement sportif des poussins

Années de naissance 2008-2009

Catégories de poids

Poussines : -23 kg ; -26 kg ; -29 kg ; -32 kg ; -35 kg ; -38 kg ; -41 kg ; -44 kg ; +44 kg

Poussins : -22 kg ; 25 kg ; -28 kg ; -31 kg ; -34 kg ; -37 kg ; -40 kg ; -43 kg ; -46 kg ; +46 kg

Temps de combat : 1mn30s. Pas d'avantage décisif, décision des arbitres à la fin du combat.

Immobilisation : Temps commun à toutes les catégories (Ippon : 20 secondes)

Surface de combat : 6m x 6m conseillé (Possibilité de faire du 4m x 4m)

Récupération : Deux fois le temps d'un combat, soit 3 minutes.

Accompagnant : Il est responsable de la conduite de son athlète dès l'entrée dans le lieu de la compétition jusqu'à son départ, avant et après chaque combat. Pour cela, il se doit d'avoir une attitude positive et irréprochable. Il a la possibilité de donner des conseils techniques à son judoka entre les Matte et les Hajime, tout en restant assis sur sa chaise.

L'accompagnant salue comme son judoka en début et en fin de combat.

Minimums Obligatoires en Compétitions / Tournois

Ceinture : ceinture blanche/jaune

Licence : Deux années dont celle de la saison en cours

Certificat médical : avec la mention « apte au Judo, y compris en compétition »

Arbitrage (règlement éducatif)

a) **Saisies** : Saisies installée avant le signal de l'arbitre (hajime). Saisie autour du cou interdite, main au plus haut au niveau de la clavicule, revers tenu. Saisie au-dessous de la ceinture strictement interdite en attaque et en défense

b) **Formes** : Techniques : Interdiction des Sutémi, des Maki komi, des attaques avec 1 ou 2 genoux au sol, des saisies de jambes, des ruptures de kumikata non conventionnelles, des clés de bras et des étranglements.

c) **Pénalités** : Pas de pénalité : Matte ou Sonomama et explication de l'arbitre L'arbitre doit intervenir pour stopper toute action qu'il estime dangereuse. En cas de récidive, il y a possibilité d'arrêter le combat

Règlement sportif des Benjamins

Années de naissance 2006-2007

Catégories de poids

Benjamines : -29 kg* ; -32 kg ; -36 kg ; -40 kg ; -44 kg ; -48 kg ; -52 kg ; -57 kg ; -63 kg ; +63 kg

Benjamins : -27 kg* ; -30 kg ; -34 kg ; -38 kg ; -42 kg ; -46 kg ; -50 kg ; -55 kg ; -60 kg ; -66 kg ; +66 kg

* spécificité ligue

Temps de combat : 2 minutes. Pas d'avantage décisif, décision des arbitres à la fin du combat. (Valorisation des Kinzas vs Shido)

Immobilisation : Temps commun à toutes les catégories (Ippon : 20 secondes)

Surface de combat : 6m x 6m conseillé (Possibilité de faire du 4m x 4m)

Récupération : Deux fois le temps d'un combat, soit 4 minutes.

Accompagnant : Il est responsable de la conduite de son athlète dès l'entrée dans le lieu de la compétition jusqu'à son départ, avant et après chaque combat. Pour cela, il se doit d'avoir une attitude positive et irréprochable. Il a la possibilité de donner des conseils techniques à son judoka entre les Matte et les Hajime, tout en restant assis sur sa chaise. L'accompagnant salue comme son judoka en début et en fin de combat.

Minimums Obligatoires en Compétitions (contrôle pesée)

Ceinture : Jaune – Orange

Licence : Deux années dont celle de la saison en cours

Certificat médical ; avec la mention « apte au Judo, y compris en compétition »

Arbitrage (règlement éducatif)

a) **Saisies** : Le combat débute à distance (saisies non installées) mais installation systématique d'une saisie à deux mains pour les deux judokas. Après cette saisie, les attaques « à une main » seront autorisées dans la mesure où le résultat est immédiat et qu'il n'y a pas de contrainte au niveau du cou de Uke (matte immédiat dans les cas inverses). Le positionnement en garde haute est autorisé (sans plier Uke).

b) **Formes techniques** : Interdiction des Sutémi, des Maki komi, des attaques avec 1 ou 2 genoux au sol, des saisies de jambes, des ruptures de kumi kata non conventionnelles, des clés de bras et des étranglements.

c) **Pénalités** : Matte + Shido, avec explication systématique de la faute (ou Hansoku make si faute grave).

Règlement sportif des Minimes

Années de naissance 2003 (31/12/2007) - 2004 - 2005

Catégories de poids

Minimes F : -36 kg ; -40 kg ; -44 kg ; -48 kg ; -52 kg ; -57 kg ; -63 kg ; -70 kg ; +70 kg

Minimes M : -34 kg ; -38 kg ; -42 kg ; -46 kg ; -50 kg ; -55 kg ; -60 kg ; -66 kg ; -73 kg ; +73 kg

Temps de combat : 3 minutes. Avantage décisif de 1 minute, puis décision des arbitres à la fin de la minute supplémentaire. (Valorisation des Kinzas vs Shido)

Immobilisation : Temps commun à toutes les catégories (Ippon : 20 secondes)

Surface de combat : 6m x 6m conseillé

Récupération : Deux fois le temps d'un combat, soit 6 minutes.

Accompagnant : Il est responsable de la conduite de son athlète dès l'entrée dans le lieu de la compétition jusqu'à son départ, avant et après chaque combat. Pour cela, il se doit d'avoir une attitude positive et irréprochable. Il a la possibilité de donner des conseils techniques à son judoka entre les Matte et les Hajime, tout en restant assis sur sa chaise. L'accompagnant salue comme son judoka en début et en fin de combat.

Minimums Obligatoires en Compétitions (contrôle pesée)

Ceinture : Orange

Licence : Deux années dont celle de la saison en cours

Certificat médical : avec la mention « apte au Judo, y compris en compétition »

Arbitrage (règlement éducatif)

a) **Saisies** : Le combat débute à distance. Les 2 judokas chercheront à construire une saisie à 2 mains. Le positionnement en garde haute est autorisé (sans plier Uke). Les attaques « à une main » seront autorisées dans la mesure où le résultat est immédiat et qu'il n'y a pas de contrainte au niveau du cou de Uke (matte immédiat dans les cas inverses). Attaques « à la volée » autorisée ainsi qu'avec une garde unilatérale ou croisée, si le résultat est immédiat.

b) **Formes techniques** : Interprétation des Sutémi et des Maki komi (forme fondamentale obligatoirement, interdiction de garde unilatérale, croisée ou main à la ceinture pour lancer ces techniques) ; interdiction des attaques directes avec 2 genoux au sol (1 genou autorisé), des saisies de jambes, des ruptures de kumi kata non conventionnelles, des clés de bras et des étranglements et des formes de retournements avec contraintes sur les cervicales (« sankaku inversé », « reitter »,...)

c) **Pénalités** : Matte + Shido, avec explication systématique de la faute (ou Hansoku make si faute grave).

Règlement sportif des Cadet(te)s

Années de naissance 2003 (01/01/2018) - 2002 - 2001 -2000 (31/12/2017)

Catégories de poids

Cadettes : -40 kg ; -44 kg ; -48 kg ; -52 kg ; -57 kg ; -63 kg ; -70 kg ; +70 kg

Cadets : -46 kg ; -50 kg ; -55 kg ; -60 kg ; -66 kg ; -73 kg ; -81 kg ; -90 kg ; +90 kg

Temps de combat : 4 minutes. Avantage décisif illimité, le premier qui marque un avantage gagne (ou celui qui se fait sanctionner perd).

Immobilisation : Temps commun à toutes les catégories (Ippon : 20 secondes)

Surface de combat : 6m x 6m conseillé

Récupération : 10 minutes.

Accompagnant : Il est responsable de la conduite de son athlète dès l'entrée dans le lieu de la compétition jusqu'à son départ, avant et après chaque combat. Pour cela, il se doit d'avoir une attitude positive et irréprochable. Il a la possibilité de donner des conseils techniques à son judoka entre les Matte et les Hajime, tout en restant assis sur sa chaise. L'accompagnant salue comme son judoka en début et en fin de combat.

Minimums Obligatoires en Compétitions (contrôle pesée)

Ceinture : Verte

Licence : Deux années dont celle de la saison en cours

Certificat médical : avec la mention « apte au Judo, y compris en compétition »

Arbitrage

(règlement FIJ – sur site FFJDA)

- 1 seul arbitre sur le tapis, assisté par deux juges arbitres à la table. Dans la mesure du possible, une ou deux caméras par tapis pourront être installées comme support d'aide.

- Les arbitres sanctionneront rapidement par shido : une construction de kumi kata trop lente, tout refus de laisser l'adversaire installer son kumi kata, toute rupture de kumi kata non conventionnelle (rompre la saisie adverse à deux mains), l'installation d'une garde unilatérale – croisée ou à la ceinture sans attaque « immédiate », toute fausse attaque (différenciée d'une attaque ratée), la non combativité, les défenses exagérées,...

- Les arbitres sanctionneront par hansoku make : toute action dangereuse ou prohibée.

Règlement sportif des Juniors / Seniors

Années de naissance 2000 (01/01/2018) - 1999 – 1998 - 1997 (31/12/2017) / 1997 (01/01/2018)

Catégories de poids

Féminines : -44 kg (juniors) ; -48 kg ; -52 kg ; -57 kg ; -63 kg ; -70 kg ; -78 kg ; +78 kg

Masculins : -55 kg (juniors) ; -60 kg ; -66 kg ; -73 kg ; -81 kg ; -90 kg ; -100 kg ; +100 kg

Temps de combat : 4 minutes en juniors + seniors féminines – 5 minutes en seniors masculins. Avantage décisif illimité, le premier qui marque un avantage gagne (ou celui qui se fait sanctionner perd).

Immobilisation : Temps commun à toutes les catégories (Ippon : 20 secondes)

Surface de combat : 8m x 8m conseillé (6m x 6m possible)

Récupération : 10 minutes.

Accompagnant : Il est responsable de la conduite de son athlète dès l'entrée dans le lieu de la compétition jusqu'à son départ, avant et après chaque combat. Pour cela, il se doit d'avoir une attitude positive et irréprochable. Il a la possibilité de donner des conseils techniques à son judoka entre les Matte et les Hajime, tout en restant assis sur sa chaise. L'accompagnant salue comme son judoka en début et en fin de combat.

Minimums Obligatoires en Compétitions (contrôle pesée)

Ceinture : Verte

Licence : Deux années dont celle de la saison en cours

Certificat médical : avec la mention « apte au Judo, y compris en compétition »

Arbitrage

(règlement FIJ – sur site FFJDA)

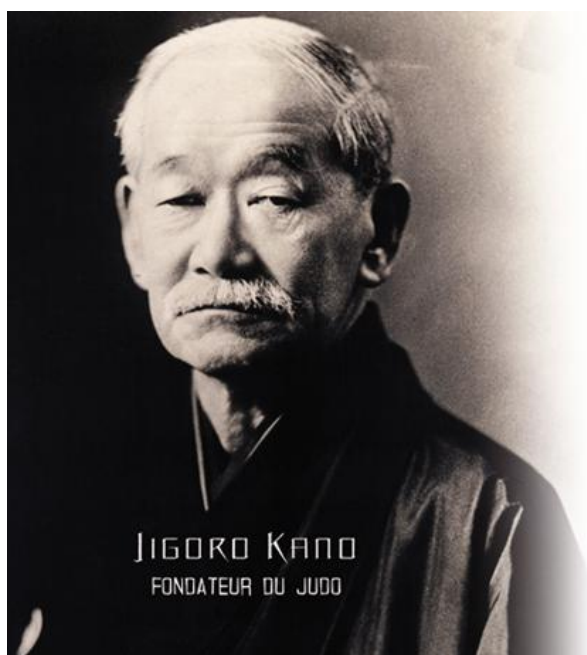
- 1 seul arbitre sur le tapis, assisté par deux juges arbitres à la table. Dans la mesure du possible, une ou deux caméras par tapis pourront être installées comme support d'aide.

- Les arbitres sanctionneront rapidement par shido : une construction de kumi kata trop lente, tout refus de laisser l'adversaire installer son kumi kata, toute rupture de kumi kata non conventionnelle (rompre la saisie adverse à deux mains), l'installation d'une garde unilatérale – croisée ou à la ceinture sans attaque « immédiate », toute fausse attaque (différenciée d'une attaque ratée), la non combativité, les défenses exagérées,...

- Les arbitres sanctionneront par hansoku make : toute action dangereuse ou prohibée.

Grille simplifiée du règlement d'arbitrage pour les jeunes Saison 2017 / 2018

Catégories	"Caching"	Saisies Intallées	Saisies plus haute que la clavicule	Attaques avec saisies autour du cou	Saisies en dessous de la ceinture	Sutemis et maki-komis	Attaques avec 1 ou 2 genoux au sol	Retournements Sankaku	Clés de bras et étranglement
Mini-Poussins	NON	OUI	NON	NON					
Poussins									
Benjamins	OUI entre le matre et le Hajime	NON mais passage par une garde à 2 mains	OUI sans plier Uke	OUI si résultat immédiat et pas d'action de serrer la tête	NON en attaque ou en défense		NON		NON
Minimes		NON attaque à une main possible si résultat immédiat							



CODE MORAL

POLITESSE

COURAGE

SINCÉRITÉ

HONNEUR

MODESTIE

RESPECT

CONTRÔLE DE SOI

AMITIÉ

N.B. : compléments d'informations sur le site internet de la FFJDA :

<http://www.ffjudo.com/le-reglement>

<http://www.ffjudo.com/textes-officiels-et-reglementation>

Annexes

Année	Du 1er Septembre 2017 Au 31 Décembre 2017	Du 1er Janvier 2018 Au 31 Aout 2018
2013	Eveil 1	Eveil 1
2012	Eveil 2	Eveil 2
2011	Mini Poussins 1	Mini Poussins 1
2010	Mini Poussins 2	Mini Poussins 2
2009	Poussins 1	Poussins 1
2008	Poussins 2	Poussins 2
2007	Bejamins 1	Bejamins 1
2006	Bejamins 2	Bejamins 2
2005	Minimes 1	Minimes 1
2004	Minimes 2	Minimes 2
2003	Minimes 3	Cadets 1
2002	Cadets 1	Cadets 2
2001	Cadets 2	Cadets 3
2000	Cadets 3	Juniors 1
1999	Juniors 1	Juniors 2
1998	Juniors 2	Juniors 3
1997	Juniors 3	Séniors
1996	Séniors	Sénior

Notes Personnelles

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

Avec le soutien



COMITE DEPARTEMENTAL OLYMPIQUE ET SPORTIF

